

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°51 • mars 2007

Résistons ensemble c/o CiCP, 21<sup>er</sup>, rue Voltaire, 75011 Paris | Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com)  
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros. <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Une nouvelle maladie mentale : la révolte ?

L'internement psychiatrique est la « nouvelle » méthode de répression, qu'a trouvée le pouvoir pour se débarrasser des révoltés. Roland Veillet en a fait les frais alors qu'à son 53<sup>e</sup> jour de grève de la faim, l'Education Nationale a commandé d'en haut son internement en hôpital psychiatrique. Si personne aujourd'hui ne veut plus en assumer la responsabilité, une psychiatre dépêchée sur place par l'inspection académique a bel et bien attesté que Roland a besoin d'un traitement «...psychotrope pouvant permettre une pacification interne et une atténuation de ses revendications reproductives». Traduisez : ceux qui endurent oppression et répression à répétitions et qui luttent contre en «revendiquant» leur détermination sans accepter de compromis sont des fous à interner d'urgence.

Le gouvernement a aussi tenté, pour le moment sans succès, d'intégrer un volet santé mentale dans un texte de loi relatif à la délinquance. Quand les appareils bureaucratiques cassent toute lutte, quand le mouvement social autonome peine à résister, il ne reste plus que les individus pour mener les luttes radicales et constituer une menace pour l'Etat (comment ne pas avoir en tête la mort de l'irlandais Bobby Sands et de ses 9 camarades après une grève de la faim de plus 60 jours dont le gouvernement Thatcher ne s'est jamais vraiment remis). Le recours à une grève de la faim par les plus acharnés des militants et le recours à l'internement par les plus répressifs des pouvoirs sont les signes d'une même sinistre réalité. Ne tombons pas dans les pièges du pouvoir, les luttes de Roland Veillet ou celles des sans-papiers grévistes de la faim du canal Saint Martin ne sont pas des folies individualistes, elles sont au contraire exemplaires. Elles expriment une radicalité dont il nous faut encore cependant réinventer la forme collective.

➤ **L'esbroufe** Octobre 2005, deux adolescents trouvaient la mort dans un transformateur EDF de Clichy-sous-Bois en fuyant la police. L'Etat se dépêchait alors de démentir l'intervention policière, de charger les jeunes à tort avec cette logique puante qui voudrait que la délinquance pourrait justifier certains agissements policiers... Et puis, il y a eu l'acharnement contre Muhittin l'adolescent rescapé, sur son lit d'hôpital, et dans les tribunaux. Mais toutes ces gesticulations ne sont que des leurres. Les enregistrements radio des flics, d'abord, sont sans équivoque, Buna, Zied et Muhittin étaient poursuivis et localisés. Et même le rapport de l'IGS confirme la responsabilité policière dans cette affaire.

Début février, plus d'un an après les faits, deux agents des forces de l'ordre, jusque-là simples « témoins assistés » sont finalement poursuivis pour « non-assistance à personne en danger ». Traduction : il y aura peut-être un procès en correctionnelle, mais ce n'est pas sûr, et s'il a lieu ce n'est pas pour tout de suite. Quant au fond de l'accusation, elle présage du résultat : accuser de ne pas avoir porté secours c'est nier d'emblée toute responsabilité directe. Mais qu'est-ce qui peut pousser trois adolescents à prendre tant de risque ? Pourquoi la police fait-elle si peur ? Pas de ça pour l'instant, l'esbroufe reste la règle.

## ➤ INTERNATIONAL Copenhague

Dans un contexte de renforcement des politiques sécuritaires et de l'oppression policière, l'expulsion musclée de l'espace culturel autogéré d'Ungdomshuset (actif depuis 25 ans) par les hélicoptères de la police anti-terroriste, et cela au profit d'une secte fondamentaliste, a mis le feu aux poudres. En réponse, des manifestations et actions spontanées ont animé les nuits des quartiers populaires de Copenhague. Mais à ce jour 647 activistes étaient arrêtés et 217 en détention provisoire. Des manifestations de solidarité ont eu lieu dans toute l'Europe. S'il y a une chose à retenir de ces événements, c'est bien la capacité de l'Etat à se donner les moyens, matériels et para-légaux, de sa répression. Pour les actions de protestation : Ambassade du Danemark 77, avenue Marceau - 75116 Paris ; Tél : 01 44 31 21 21 ; Fax : 01 44 31 21 88 ; <http://www.amb-lala.phraseldanemark.fr/> ; mail : [paramb@um.dk](mailto:paramb@um.dk). Soutien aux prisonniers et prisonnières : ABC Postboks-604 2200 KBH-N DANEMARK ; mail : [info@blackcross.dk](mailto:info@blackcross.dk).

# ➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

**La peur du gendarme** La liste des morts s'allonge dans le cadre d'une poursuite policière : à Saint-Fons près de Lyon, dans la nuit du 12 au 13 février, la BAC prend en chasse une voiture volée, qui finit sa course dans une pile de pont, causant la mort du conducteur (15 ans) et d'une passagère (17 ans). Comme d'habitude, le procureur s'empresse de dédouaner les policiers, déclarant qu'il « *n'y a pas eu de course-poursuite* », et qu'un des survivants a déclaré « *qu'ils avaient consommé beaucoup de hachisch et bu beaucoup de vodka* », ce qui a par la suite été démenti. Une marche silencieuse a été organisée par les familles des victimes pour exiger la vérité.

**Une affaire ordinaire** Dimanche 18 février, des policiers sont pris à partie à Pierre Bénite (69) par « *une centaine de jeunes* » (chiffre largement gonflé). Une personne est arrêtée brutalement (ce qui lui vaudra une inculpation pour outrage et rébellion, souvent utilisée pour couvrir les violences policières, et la constitution en partie civile des 4 policiers qui l'ont arrêté), et passe en comparution immédiate. Les preuves : deux pierres dans ses poches ; le casier : vierge ; le commentaire du juge : « *si on ne veut pas être violenté par des policiers, mieux vaut éviter les "lieux agités"* » ; le réquisitoire : « *ce garçon est l'initiateur du caillassage des policiers, je demande 6 mois de prison ferme* » ; le verdict : 8 mois ferme...

**Le poker menteur** Ça s'est passé dans l'émission les « 100 questions ». Face à Sarkozy, une question échappe au formatage. Une vérité passe. Hakim K. raconte : « *une équipe de CRS qui nous contrôle..., j'ai déjà eu des insultes racistes du genre, t'es un petit gris..., On nous met les menottes, on nous met à genou, et j'ai demandé qu'est-ce que j'ai fait ?... il m'a dit mets-toi à genou* ». Sarkozy répond : « *je vous garantis que je n'accepte pas cela* ». Dans la campagne électorale on peut raconter n'importe quoi mais comme au poker, le bluff ne marche pas toujours. Les milliers de victimes des violences policières, souvent racistes, impunies apprécieront le premier flic de France.

**Jamel le CRS victime de la police ?** Après s'être interposé lors d'une opération de police à Bagneux, le CRS Jamel Boussetta est gardé à vue pour outrage et rébellion. Il en ressort avec un traumatisme crânien. « *Pour me mettre un casque trop petit sur la tête, ils m'ont donné des coups de téflon* » (matraque) a-t-il déclaré en portant plainte pour « *violence, insultes racistes et non-assistance* ». D'après la police, il s'est tapé la tête contre les murs tout seul. Par ailleurs, il a été révoqué récemment pour avoir dénoncé les violences et comportements racistes dans la police.

**Danger d'extradition** « *Trois militants du (nouveau) Parti communiste italien sont en danger d'extradition vers l'Italie. Là-bas les attendent 24 mois d'"arrestation préventive" avant d'être jugés et d'obtenir un « non-lieu » pour le chef d'inculpation de "terrorisme" dont les autorités italiennes les accusent. Les trois, Angelo D'Arcangeli (étudiant Paris 8), Giuseppe Maj et Giuseppe Czeppel passeront devant le tribunal correctionnel de Paris les 4, 5 et 6 avril (chambre 16-2, métro Cité). L'unique façon d'empêcher leur extradition est de créer un rapport de force poussant les autorités françaises à cesser de collaborer avec les autorités italiennes dans cet acharnement politique et juridique. Meeting de solidarité à la fac de Tolbiac (20 Mars) et au CICP (23 Mars). Participons nombreux au procès ! La solidarité est une arme ! Infos : cap-npci.awardspace.com* »  
Communiqué du Comité d'Aide aux Prisonniers du (n)PCI-Paris (CAP (n)PCI-Paris)

**Pendant la campagne, les expulsions continuent** En un mois, trois étrangers malades ont été renvoyés dans leur pays d'origine, en dépit des avis médicaux. [http://odse.eu.org/article.php3?id\\_article=40](http://odse.eu.org/article.php3?id_article=40)

## Des rafles de plus en plus systématiques et planifiées

« *Arrestations massives opérées à l'improviste par la police dans un quartier* » dit le Petit Larousse. Après celles des juifs dans les années 40, celles des Algériens en 1961... on reprend les « *bonnes méthodes* ». Depuis novembre 2006 les rafles s'intensifient à Paris et en province. Les flics contrôlent et arrêtent des pauvres qui vont aux Restos du cœur, dans les couloirs du métro, dans les cafés, à Calais... Les forces de l'« *ordre* » vous dévisagent, jugent votre couleur, puis au fourgon, au centre de rétention, dehors. Familles brisées, vies éclatées, vies en danger peu importent. Ici et là, la résistance s'organise, des militants avertissent les futures victimes, des réseaux se forment. Bonne nouvelle, la section CGT Métro-RER appelle les agents à « *ne pas garder le silence* » sur ces rafles, réalisées « *parfois avec l'aide des agents RATP, consentants ou non* ». Espérons que les agents suivront. Quant au 9<sup>ème</sup> collectif des sans papiers, il se réfugie à la Bourse du travail de Paris pour attirer l'attention du public et des syndicats sur les rafles.

**Une vidéo** prise à l'intérieur du centre de rétention de Lyon [http://dailymotion.alice.it/video/x16i24\\_dans-le-centre-de-retention-de-lyon](http://dailymotion.alice.it/video/x16i24_dans-le-centre-de-retention-de-lyon)

**Le mépris au quotidien** Le 1<sup>er</sup> février dans un tramway de la ville de Strasbourg, Jeannette, 51 ans, une aide-soignante d'origine camerounaise est interpellée par la Police de l'Air et des Frontières. Au poste, elle est déshabillée pour une palpation dite de sécurité, puis attachée à un banc. Une femme noire, même française, c'est suspect... Et oui, manque de peau, elle avait oublié ses papiers ce jour là... Bien sûr, pour le directeur départemental de la PAF « *la procédure a été entièrement respectée* » et en plus « *elle a été accompagnée près de son lieu de travail afin de limiter son désagrément* »...

**Arbitraire, violences et humiliations à Roissy** L'Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers (ANAFE) dénonce « *des refoulements forcés sans témoins, parfois accompagnés de violences policières* », les « *violations des droits des étrangers maintenus en zone d'attente* ». Info : [www.anafe.org](http://www.anafe.org)

## ➤ AGIR « Guide de self-défense juridique »

 Voici maintenant plus trois ans que le « *guide de self-défense juridique* » a été mis en ligne sur Internet dans le but de partager les connaissances nécessaires pour une prise en charge collective de la défense pénale. Il a été très utile pour notre réseau. Le voici édité sur papier dans une version mise à jour en fonction des nombreuses lois qui ont modifié, ces derniers temps, la procédure pénale. Face à la Police/Face à la justice éd. de de l'Altiplano, info [www.guidejuridique.net/](http://www.guidejuridique.net/) toujours consultable à cette même adresse.

## Une semaine anti-sécuritaire à Nanterre

Du 5 au 9 mars 2007, débats, actions, tables d'infos, projections, expo, repas, repos... Gare RER-SNCF Nanterre-Université, principalement aux bâtiments C-D-E.

## Quatre intermittents en correctionnelle

En octobre 2003, pendant la prise de parole sur le plateau de la « *Star Academy* », un groupe coincé dans le hall d'entrée, est pris violemment à parti par des agents de sécurité particulièrement agressifs. Trois intermittents blessés, exprimant leur volonté de porter plainte et un quatrième pris au hasard, sont arrêtés et placés en garde-à-vue. Accusés, selon les cas, de « *violences en réunion* », « *menaces de mort* », « *dégradations* », « *violences volontaires* » et « *entrave à la liberté du travail et d'expression* »... Infos sur les procès, pétition sur <http://www.cip-idf.org/petition/?petition=3>